

DOSSIER : VACHE MARINE LANDAISE

Historique : Les vaches marines landaises ont longtemps vécu en liberté dans les dunes et les landes de la côte atlantique de Gironde et des Landes. Souvent sauvages ou parfois propriété collective des habitants, les animaux étaient capturés pour la consommation ou dressés pour le travail. Vers 1690, Claude Masse, effectuant une cartographie du littoral aquitain, signale la présence de vaches et de chevaux errants dans les dunes. En 1739, l'intendant de la ville de Bordeaux écrit : « Les bœufs et les vaches sont tout à fait sauvages [dans] les montagnes de sable tout le long de la côte et toute l'année dehors. » En 1800, Brémontier, dans son étude sur la fixation des dunes, précise que les vaches sont absolument sauvages et sont tirées au fusil.



Photo d'archives du troupeau de vaches Marines Landaises sur la côte Atlantique

Un rapport de 1847 de l'académie d'agriculture de Bordeaux signale l'existence de la race des Landes qui vit sauvage dans les dunes et forêts de Gironde (Dupont 1847). Elle est ensuite décrite par Magne (1857), professeur d'agriculture d'Alfort, par le marquis de Dampierre (1858) puis par l'Encyclopédie de l'agriculteur (Moll et Gayot 1860) : vaches à robe rouge, d'une grande vivacité et sobriété, qui pouvaient être dressées avec une endurance exceptionnelle. En 1874, les statistiques générales de la Gironde confirment que la race des landes vivait encore quelques années auparavant à l'état sauvage dans les dunes vers La Teste. Les bœufs, d'une très grande sobriété, sont excellents pour le travail malgré leur taille de 1,05 à 1,20 m. La race fut à l'origine de la course landaise. La capture des animaux semi-sauvages piégés dans les sables des dunes, donnait lieu à des jeux décrits en 1818 : « Ce spectacle dans lequel il n'y a point de sang répandu est une véritable fête pour les gens du pays qui s'y rendent en foule » (Saint-Amand 1818).

Les zootechniciens du début du XXe siècle citent à leur tour la race (Diffloth 1914, Dechambre 1920), mais, à cette époque, la population est déjà en grand déclin, chassée des terres communales par les plantations de pins. En 1930, les bovins landais du Médoc furent abattus à Hourtin alors que ceux de La Teste et Cazaux ont disparu vers 1948. Les derniers bovins sauvages vécurent dans une emprise militaire de plusieurs milliers d'hectares en forêt de Biscarrosse jusque vers 1965, avant d'être supprimés. La race sera alors considérée comme éteinte jusqu'à ce que, en 1987, soit retrouvé et identifié dans un domaine forestier un petit troupeau qui avait été constitué dans les années 1940 à partir d'animaux de la forêt de Biscarrosse toute proche.

Troupeau actuel de vaches Marine Landaise en forêt dans les Landes de Gascogne.

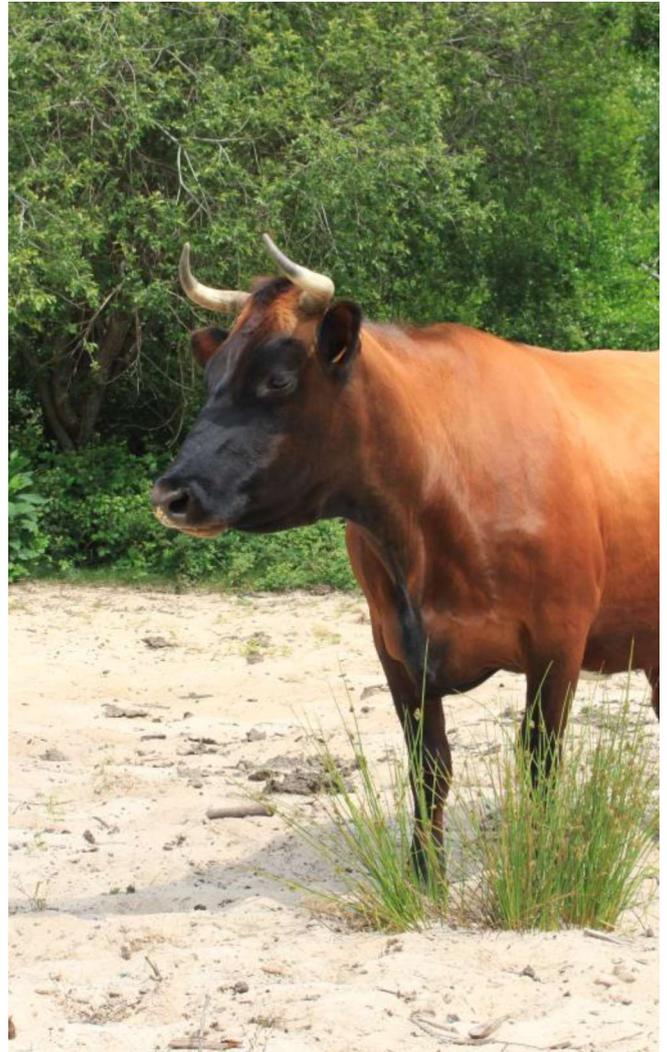


Description : La race marine n'a fait l'objet d'aucune sélection ni standardisation. Les animaux retrouvés sont restés proches du type ancien. Le standard de la race marine a été rédigé en 2007 par les organismes en charge de sa gestion.

Les animaux sont de petit gabarit, légers, vifs et agiles, adaptés à un mode de vie en plein air. La hauteur au garrot varie selon le sexe entre 1,15 m et 1,30 m.

La robe est froment à rouge, avec des nuances de brun ou de gris, la tête et les membres plus foncés en hiver. Les cornes sont fines, élancées vers le haut et en arrière en forme de lyre, moins élevées chez les mâles. Le corps est peu volumineux, l'avant développé, les fesses et les cuisses plates. La queue est longue, avec une attache haute et un toupet fourni foncé. Les membres sont fins, les articulations solides, les sabots sont durs.

Production, sélection : La race marine n'a jamais été sélectionnée à des fins commerciales, mais elle a toujours tenu un rôle dans le système agropastoral local pour la traction, la consommation de viande et la production de fumier. Elle était implantée dans les secteurs difficiles des Landes de Gascogne (forêt, marais et dunes), où sa sobriété incomparable était un atout. Dans les zones plus favorables, d'autres races prenaient le dessus : la garonnaise au Nord, la blonde des Pyrénées au Sud, la bazadaise et la gasconne à l'Est.



Profil type d'une vache de race Marine Landaise



Depuis plus un siècle, l'élevage a quasiment disparu de la bande côtière, entraînant une fermeture des espaces et des changements importants dans les paysages. Dans ce contexte, la race marine est utilisée pour restaurer certains milieux, entretenir les espaces, renforcer la biodiversité ou réduire les risques d'incendie de forêt. Une vingtaine de sites naturels, représentant environ 2 000 hectares, accueillent des vaches marines dans le cadre d'une gestion écopastorale. Ce type d'éco-élevage sur un mode très extensif permet également une valorisation de la viande sous forme de veau ou de bœuf élevés en plein air intégral (marque veau et bœuf de Braou).

Population, élevage : Le sauvetage de la race, commencé en 1988, fut une opération longue et complexe. Il fallut simultanément éradiquer des cas de leucose bovine dans le cheptel initial tout en préservant la génétique de chacun des animaux fondateurs. Un programme d'assainissement s'est déroulé sur vingt ans avant de pouvoir obtenir, en 2009, une population stable de 20 vaches et 6 taureaux indemnes de leucose sur au moins deux générations. À compter de cette date, le développement de la race put démarrer avec la création de nouveaux élevages. Dix ans plus tard, en 2021, la race compte 170 vaches et une vingtaine de taureaux reproducteurs répartis sur 23 sites d'élevage. Elle bénéficie d'un programme de conservation et d'échanges de reproducteurs très dynamique auquel participent tous les cheptels. Les bovins continuent à être élevés dans leur habitat traditionnel, qui comprend des landes sèches et humides, des dunes boisées, des forêts de pins ou de feuillus, des marais et des berges d'étangs. La race a été officiellement reconnue comme race locale menacée d'abandon en 2017.

Le Réseau Marine

Depuis la reconnaissance de la race, les acteurs agissant en faveur de la préservation de la race bovine MARINE LANDAISE se sont progressivement organisés en un réseau formalisé en 2019 sous le nom de Réseau Marine.

Chacun(e) des membres du réseau apporte **un soutien sur des aspects qui peuvent être techniques, financiers ou scientifiques** afin de permettre la conservation du patrimoine génétique et culturel que représente la race. Au sein du réseau, ce sont avant tout les personnes investies dans les actions de conservation qui sont au centre des décisions concernant la vache Marine Landaise.

Ainsi, gestionnaires et techniciens de réserves Naturelles, Membres du Conservatoire des Races d'Aquitaine, Membres de la Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO) et Enseignants chercheurs se réunissent tous les ans pour prendre des décisions sur les choix de conservation de la race.

↓ *Membres du réseau Marine lors d'une visite de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau, site d'élevage de vaches Marines dans le cadre de la gestion de la réserve*



Les objectifs du réseau :

1. Conserver la race Marine Landaise en tant que race locale originaire du littoral des Landes de Gascogne.
2. Conserver la vache Marine Landaise en tant que race dévolue et adaptée à la gestion écologique des milieux naturels des Landes de Gascogne.
3. Améliorer les connaissances sur l'utilisation des vaches Marines Landaises pour la gestion des milieux naturels et placer le réseau en tant que référence sur l'écopastoralisme
4. Participer au maintien de la variabilité génétique des bovins français en conservant la variabilité génétique et le potentiel adaptatif de la race locale Marine Landaise.
5. Développer l'intégration territoriale des vaches Marines Landaises en développant la communication, la sensibilisation et la valorisation locale.

Les Membres du réseau ont tous signé en charte qui les engage à travers le partage d'objectifs et de valeurs communes en faveur de la conservation de la race. En outre, les valeurs du réseau sont décrites comme telles:

Conserver un patrimoine génétique unique : Les vaches Marines Landaises sont des animaux rustiques qui peuvent s'alimenter et vivre dans des milieux habituellement peu favorables à l'élevage bovin. La conservation de la race vise donc à maintenir cette caractéristique au sein de la population.

Valoriser cet héritage socio-culturel : Les vaches Marines vivaient en liberté sur le littoral Aquitain, sur des terres fréquentées par nos ancêtres. Tantôt domestiquées, tantôt chassées, elles constituent ainsi une part intégrale de l'histoire des Landes de Gascogne qu'il est important de préserver.

Favoriser la biodiversité, l'environnement et le paysage : La mise en pâturage de ces vaches doit être réfléchi et localisée dans des milieux naturels cohérents avec leurs milieux d'origine. De plus, l'élevage de ces vaches se fait de manière ultra-extensive. Cela permet de ne pas surexploiter le milieu et de préserver, voir favoriser sa biodiversité.

Mettre en avant l'adaptation de la race aux Landes de Gascogne : La race Marine Landaise est parfaitement apte à vivre dans les milieux naturels des Landes de Gascogne. Pour cette raison, il est important d'utiliser cette caractéristique pour valoriser son utilisation et faire valoir l'utilité de sa conservation.

Réseau des sites de préservation de la nature et des vaches Marines
Conservatoire des races d'Aquitaine 2018-2020
cofinancés par l'Union européenne avec le fonds Feder



Page 6 et 7, extrait tiré de l'ouvrage « Races en héritage »

La biodiversité domestique dans l'élevage en Nouvelle-Aquitaine » publié en Septembre 2019, écrit par Le Conservatoire des Races d'Aquitaine et le Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Atlantique.

Rédacteur : Yann Guinet, chargé de mission au Conservatoire des Races d'Aquitaine

BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales de la Gironde, 1874, « Les Statistiques générales du département de la Gironde », section 6 M 106, volumes IV et VII
- BOMTEMPS R., « La Vache de course landaise », thèse de doctorat vétérinaire, 1935, Maisons-Alfort.
- CAZENAVE E., « Historique de la ganaderia Dubec », 1912, Imp. J. Pindat. Mont-de-Marsan.
- SAINT-AMAND J. J., « Voyage agricole, botanique et pittoresque dans les Landes », 1818, Agen-Paris, p. 148-151.
- DAMPIERRE (marquis de.), 1858. « Races bovines de France, d'Angleterre, de Suisse et de Hollande », 1858, La Maison rustique, Georges Jacob imp., Paris.
- MAGNE. J.-H., « Étude de nos races d'animaux domestiques. Hygiène vétérinaire appliquée », 2^e édition, tome II, 1857, Labé Ed., Librairie de la Faculté de médecine. Paris, p. 50-51.
- MOLL L. ; GAYOT. E., Encyclopédie de l'agriculteur, tome III, 1860, Firmin Didot imp., Paris, p. 612-15.
- DIFFLOTH. P., Encyclopédie agricole, Zootechnie. Races bovines, 1914, Baillière Ed. Paris, p. 541-543.
- PRINCE. R., « Plan de sauvegarde de la race bovine marine landaise. Gestion de la leucose bovine enzootique », thèse vétérinaire, 2015, École nationale vétérinaire, Toulouse ; R. Maillard, université Paul-Sabathié, Toulouse.
- SARGOS. J., « Vaches et chevaux sauvages des Landes », 1956, Archives départementales de la Gironde, Bordeaux.